ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Publicite

Question écrite n° 37652

Texte de la question

M Bernard Schreiner interroge M le ministre de la culture et de la communication sur la necessite de reglementer les coupures de publicites sur les oeuvres cinematographiques ou audiovisuelles, afin de respecter les droits des auteurs de films ou de telefilms. Il lui demande s'il envisage, au moins, comme le demande la SACD, que la premiere diffusion d'une oeuvre sur le petit ecran se fasse sans coupures.

Données clés

Auteur : M. Schreiner Bernard
Circonscription : - SOC
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 37652
Rubrique : Television
Ministère interrogé : culture et communication
Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 7 mars 1988, page 951